

Le Gep Environnement : un outil pour le dialogue

VIE SCIENTIFIQUE
RÉSEAU

CATHERINE COURTET

L'environnement est un domaine complexe, concentrant des efforts de recherche, de transfert de technologie et de communication scientifique et technique de plus en plus important.

La diversité des problèmes abordés en ce domaine implique l'intervention de multiples disciplines et de différents organismes de recherche.

Mais l'environnement est aussi une question de société, parfois brûlante.

L'urgence de la demande des acteurs économiques et sociaux, dans ce domaine, rend nécessaire l'instauration d'un dialogue permanent une réflexion commune sur les orientations de la recherche. Cela implique d'inventer de nouveaux cadres de relation entre la recherche, ses utilisateurs et, plus généralement, l'ensemble des acteurs socioéconomiques.

Créé par quatre organismes de recherche (Cemagref, Cirad, CNRS, Inra), le Gep Environnement (Groupement d'étude pluridisciplinaire sur l'environnement) – structure de valorisation des connaissances en environnement et de dialogue entre la recherche et les acteurs socioéconomiques – est ouvert à d'autres adhésions.

Favoriser la réflexion commune entre les acteurs et la recherche

Les quatre organismes fondateurs ont confié au Gep Environnement trois missions principales : la promotion du dialogue et de la réflexion commune entre la recherche et les acteurs socioéconomiques, la diffusion, la valorisation des connaissances sur l'environnement et l'identification de nouveaux thèmes de recherche. Pour cela il peut mobiliser différents moyens : publications, colloques ouverts à un large public, journées d'études, réalisation de dossiers, d'enquêtes, de bases de données...

Le Gep Environnement est une structure légère qui fonctionne en partenariat avec les différents acteurs concernés, qu'ils soient publics ou privés. Outre la confortation de liens entre les organismes fondateurs, le Gep Environnement entretient des relations avec l'Union européenne et les ministères concernés, notamment ceux de la Recherche et de l'Environnement, mais aussi de l'Agriculture, de la Coopération, des Affaires européennes.

Il collabore avec les différentes instances, comités de coordination ou agences existant dans le domaine de l'environnement, comme l'Ademe ou le club des directeurs d'organismes de recherche concernés par l'environnement.

Il est géré par un Conseil du groupement composé d'un représentant de chaque organisme signataire, d'un représentant du secrétariat d'État à la Recherche et du ministère de l'Environnement. Le Cirad est le mandataire commun du groupement.

CATHERINE COURTET
est responsable du
Gep Environnement
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05
Tél 01 46 34 37 21 ;
fax 01 46 34 39 40

Entreprises et environnement

La prise en compte de l'environnement par les entreprises a des retombées en terme de stratégie, de compétitivité, de conception des modes de production, d'innovation technologique. L'hétérogénéité des thèmes abordés, et parfois leur nouveauté, nécessitent la mobilisation de nombreux domaines de recherche, comme l'économie internationale, la microéconomie, la sociologie des organisations, l'économie de l'innovation, la conception industrielle, ou plus largement l'économie du développement.

Organisé par le Gep Environnement, le séminaire « Entreprises et environnement – vers l'émergence d'une écologie industrielle »¹ qui s'est déroulé au secrétariat d'État à la Recherche, de janvier à juin 1996, s'inscrivait dans une perspective d'exploration de ces nouvelles thématiques de recherche, de comparaison entre différents travaux conduits en Europe et de confrontation entre les travaux de la recherche et les réflexions et attentes des entreprises.

La confrontation avec les acteurs économiques a permis de contribuer à définir plus un cadre général de recherche que des thèmes particuliers.

Renforcer la comparaison entre les stratégies développées entre les secteurs, entre les firmes, entre les différents pays, s'avérerait pertinent. Quels sont les facteurs qui contribuent à modifier ses stratégies : la réglementation, la pression économique ou concurrentielle, l'opinion publique, l'accident ?

La mise en œuvre de stratégies à long terme passe également par une prise en compte de la technologie. Quelles sont les caractéristiques de l'innovation liées à l'environnement, les risques et les coûts supplémentaires éventuels, les conditions de blocages, ou de stimulation de l'innovation, et la manière d'élaborer des réglementations qui ne pénalisent pas l'innovation et permettent de garder les options ouvertes.

Quel est le rôle de l'État ? Comment peut-il articuler ses interventions avec les initiatives des firmes ?

La maîtrise des conditions de mise en œuvre des solutions, tant technologiques qu'organisationnelles, semble être un facteur déterminant pour permettre des changements durables. Cela confère aux approches en sciences humaines et sociales une

¹ Le séminaire « Entreprises et environnement – vers l'émergence d'une écologie industrielle » était organisé par le Gep Environnement avec l'Ademe, le ministère de l'Environnement, le secrétariat d'État à la Recherche, le ministère de l'Industrie, avec le soutien de la Direction générale science, recherche et développement de la Commission européenne. Réunissant de 50 à 200 personnes suivant les séances, il a permis une confrontation et un dialogue entre des représentants de l'industrie (Péchiney, Firmenich, Ciments Français, Alcatel Alsthom, Gaz de France, Pernod Ricard, CETIM, Elf Atochem, Elf Aquitaine, Électricité de France, Rhône Poulenc, Société commerciales des potasses et de l'azote, Groupe Compagnie française des ferrailles...).

place centrale pour l'analyse des modalités d'apprentissages collectifs et des changements culturels nécessaires.

Enquête internationale « Recherche et environnement »

Si l'environnement est désormais au cœur d'un nombre croissant de décisions économiques et sociales, les différents acteurs manquent souvent d'éléments pour établir des priorités et anticiper les problèmes.

L'enquête « Recherche et environnement : thèmes prioritaires et thèmes émergents » a eu pour objectifs d'interroger les chercheurs sur la manière dont ils définissent les problèmes d'environnement, sur les priorités qu'ils envisagent, les réponses que la recherche et les politiques publiques peuvent apporter et sur les thèmes en émergence pour les cinquante prochaines années.

Les résultats obtenus permettent de mieux comprendre comment une population relativement importante de chercheurs, issus de l'ensemble des disciplines concernées par l'environnement, se représentent les problèmes d'environnement, avec les interactions et les liens qui les unissent, les différences entre les pays.

La démarche suivie pour la mise au point du questionnaire et dans le déroulement de l'enquête consti-

tuait un pari. Une pré-enquête qualitative auprès d'une quarantaine d'acteurs (élus, décideurs, ONG, chercheurs) a permis de situer les univers de références que les acteurs se donnent et ainsi d'élaborer une première version du questionnaire. Celui-ci a fait l'objet de tests de validation auprès du comité scientifique de l'enquête, des partenaires financiers et d'une vingtaine de chercheurs choisis au hasard dans la cible. Grâce à l'envoi d'un questionnaire long, avec de nombreuses questions ouvertes, nous avons recueilli des données qualitatives, que l'analyse lexicométrique a permis de quantifier.

On dispose d'un double niveau d'approche. Dans le premier, les chercheurs définissent, hiérarchisent les problèmes d'environnement tels qu'ils sont socialement exprimés, à travers leur propre « culture et mode de penser » et précisent leurs arguments de choix. Dans le second, ils décrivent les problèmes d'environnement et les solutions que leur spécialité leur permet de mettre en évidence.

La richesse des 1 030 réponses reçues confirme l'apport possible de la recherche pour l'aide à la décision et la mise au point d'indicateurs de priorité.

Actuellement, les résultats sont en cours d'interprétation. La diffusion du premier rapport est prévue pour fin 1997.

Agricultures/développement rural/environnement/recherche/ colloque international

L'agriculture et le développement rural doivent faire face à de nombreux problèmes liés à l'environnement qui rendent nécessaire une vaste réflexion sur les orientations de la recherche dans ce domaine. La mise au point de modes de production agricole et de gestion de l'espace rural, plus favorables à l'environnement, devient, notamment, un des facteurs déterminants de la qualité et de la sécurité des aliments.

La recherche doit apporter des réponses adaptées à ces nouveaux défis.

Cela implique, par exemple, de développer des approches globales qui relient les dimensions technique, scientifique, économique, sociale, culturelle, évaluent les conséquences en matière d'emploi et tiennent compte des attentes de la société.

Durant l'année 1997, une consultation des acteurs socioéconomiques est mise en œuvre autour des questions suivantes : Quels sont les thèmes les plus importants pour les différents acteurs ? Quels sont les thèmes nouveaux qui ne sont pas encore pris en charge par la recherche ? Quelles sont les attentes des acteurs vis-à-vis de la recherche ? Comment favoriser un dialogue permanent entre les acteurs et la recherche ?

À l'issue de cette consultation, le colloque, prévu pour le printemps 1998, devra permettre de proposer des pistes de recherche, de favoriser la confrontation des approches entre les recherches françaises et étrangères et la diffusion de nos réflexions auprès des instances européennes. ■

L'enquête internationale « Recherche et environnement : thèmes prioritaires et thèmes émergents » a débuté, en 1993, dans le cadre du programme Environnement de l'association Descartes. Elle est reprise dans le cadre du Gep Environnement.

Le ministère de l'Environnement, le secrétariat d'État à la Recherche, la Commission européenne (DGXII et DGXI) et le ministère de la Santé ont participé à son financement.

La mise en œuvre du projet a été prise en charge dans le cadre d'un groupe de pilotage composé du Centre de prospective et de veille scientifique, du Centre de sociologie de l'innovation de l'École des mines de Paris (particulièrement chargé de la pré-enquête qualitative et de la définition du questionnaire) et du Credoc (particulièrement chargé de la conception de la base pour la cible, de la définition du questionnaire et du traitement des résultats).

Le questionnaire « Recherche et environnement : thèmes prioritaires et thèmes émergents » a été édité en français et en anglais et envoyé à 14 500 chercheurs dans le monde (en sciences physiques et chimique, de l'Univers, de la vie, de l'ingénieur, humaines et sociales). Au total, 1 030 questionnaires exploitables ont été reçus. Le taux de réponse global est de 7 %.